

Amobs-Star

Secretariat expo : Agnès Bonnet
Tel 05.61.67.22.08/06.86.46.93.60
Email : coonsdebaguera@sfr.fr



NARBONNE (11)
PARC des EXPOSITIONS
Avenue de la mer
24 et 25 Janvier 2015

Entourer les jours ou vous serez présent : samedi dimanche

Exposant :	Téléphone :	
Club :	Fax :	
	E mail :	

Adresse :

Nom du chat :

Race :

Couleur :

Couleur des yeux :	Sexe :	Date de naissance :
N° pedigree ou		Eleveur :
N° attestation :		

N° tatouage ou puce :

Père :

Mère :

Eleveur :	oui non	si oui : n° siret :
		n° certificat capacité :

Entourer la classe dans laquelle concours le chat

CAGCE	CAGPE	6/10 MOIS
CACE	CAPE	3/6 MOIS
CAGCI	CAGPI	CHAT DE MAISON
CACIB	CAPIB	HORS CONCOURS
CAC	CAP	
HONNEUR	HONNEUR NEUTRE	

Nombre total de cage : Si possible à côté de :

Si cage perso préciser le nombre
total et les dimensions :

Lieu et date : Signature :

Date limite des engagements le : au remplissage de la salle ou au plus tard le **11
Janvier 2015** (date de réception)

A RENVOYER
AVEC REGLEMENT A :

PARTARRIEU MP/AMOBS STAR
20 ROUTE DE BEHOBIE
64700 HENDAYE



Amobs -Star

Affiliée LOOF

Domaine « La Jasse »

11170 Montolieu

Tel : 04.68.78.28.99./06.62.35.52.60

E mail : amobsstar@gmail.com

Madame , Monsieur ,

L'Amobs-Star sera heureuse de vous accueillir lors de sa prochaine exposition qui aura lieu :

24 et 25 Janvier 2015

A Narbonne (11)

Tous les chats provenant de l'étranger ou d'un département contaminé doivent être vaccinés contre la rage à partir de 3 mois .

Les vaccins typhus et coryza ainsi que l'identification (tatouage ou puce) est obligatoire pour tous les chats .

Tous les chats de maison doivent être âgés d'au moins 10 mois et être stérilisés. Joignez avec l'engagement l'attestation de votre vétérinaire .la vente de chat lors d'une exposition est sous l'entière responsabilité du propriétaire . Il se doit de s'assurer des dispositions légales .

L'ouverture de l'exposition aura lieu à **8 h le samedi et 9h le dimanche..**

Le contrôle vétérinaire sera effectué entre 8 h et 9 h 30 .Les décisions prises par le vétérinaire sont sans appel .Début des jugements à 10 h .

Par respect pour nos visiteurs , **les exposants s'engagent à ne pas quitter la salle avant 18 h 30**

Les décisions des juges sont sans appel .

Nous ne prendrons plus en compte les engagements non accompagnés du règlement.

Afin de faciliter vos inscriptions et d'éviter des erreurs, merci de bien remplir toutes les cases des bulletins de façon claire et lisible. Un bulletin par chat .

L'Amobs-Star n'envoie pas de confirmation d'engagement .

Les tarifs sont , pour 1 ou 2 jours :

	Adhérent AMOBS-STAR & ASFEC uniquement	Non adhérent
1 ^{er} chat	35 € / chat	45 € / chat
2 ^e me chat	33 € / chat	43 € / chat
3 ^e me chat	31 € / chat	41 € / chat

Chaque nouvelle inscription entrainant une réduction de 2€

Une participation de 2€ aux frais d'édition du catalogue est à ajouter au total du montant de vos engagements.

Toute réclamation doit être adressée au Président de l'Amobs-Star et sera étudiée par le conseil d'administration .

AFIN DE FACILITER LA LOGISTIQUE LES INSCRIPTIONS SONT A

ADRESSER A : Mme PARTARRIEU/AMOBS STAR

20 ROUTE DE BEHOBIE

64700 HENDAYE